

Conseil de la famille et de l'enfance



Une vision ouverte sur
l'avenir et sur le monde



Conseil de la famille
et de l'enfance

Conseil de la famille et de l'enfance
900, boul. René-Lévesque Est
Place Québec, 8^e étage, Bureau 800
Québec (Québec) G1R 6B5

Téléphone: 418.646-7678

Sans frais: 1.877.221.7024

Internet: www.cfe.gouv.qc.ca

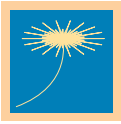
Courriel: conseil.famille.enfance@cfe.gouv.qc.ca

ISBN: 2-550-41509-4

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec - 2003

Septembre 2003

Conseil de la famille et de l'enfance



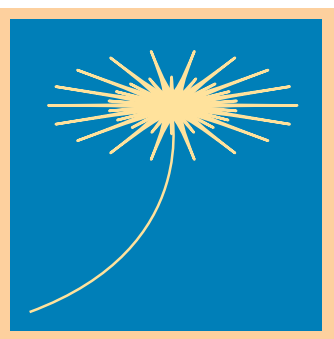
Une vision ouverte sur
l'avenir et sur le monde



**Conseil de la famille
et de l'enfance**

Québec





Le Conseil de la famille et de l'enfance **ce qu'il est**

Organisme consultatif créé en 1987, le Conseil de la famille et de l'enfance conseille le gouvernement du Québec et contribue à l'orientation de ses politiques en faveur des familles et de l'enfance. Ce faisant, il crée et facilite l'établissement de liens entre les milieux gouvernementaux, les organismes de terrain, les groupes communautaires, les associations et les chercheurs qui se consacrent aux questions familiales et à l'enfance.

La famille traditionnelle constituée de deux parents et de leurs enfants n'est aujourd'hui qu'un des modèles de famille parmi plusieurs autres qui coexistent dans notre société. Les familles monoparentales, souvent sous la responsabilité de femmes, les familles reconstituées, les couples de même sexe qui élèvent ou non des enfants, les familles élargies qui se chargent de parents âgés sont autant de modèles différents qui suscitent parfois des préoccupations et des besoins propres. Le Conseil doit se faire l'écho des questionnements et participer aux débats sur ces diverses familles contemporaines, par

ailleurs confrontées à une évolution de la société d'une rapidité sans précédent dans l'histoire.

Le Conseil se compose de 15 membres qui représentent la société civile et les principales institutions engagées auprès de la famille et de l'enfance. Sa présidente est nommée par le gouvernement pour cinq ans. Les mandats qui lui sont confiés sont réalisés par une équipe de taille modeste, composée d'une dizaine de permanents. Ces derniers travaillent en collaboration avec un vaste réseau de partenaires, parmi lesquels se trouvent au premier chef le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et diverses instances gouvernementales, notamment les autres conseils consultatifs.





Un peu d'histoire

C'est en 1961 que Jean Lesage crée le ministère de la Famille et du Bien-Être social et le confie à René Lévesque, qui fait ses premières armes en politique. L'idée d'une politique familiale fait lentement son chemin, portée par des organismes étatiques et familiaux comme le *Conseil supérieur de la famille*, ou le *Regroupement interorganismes pour une politique familiale au Québec*. En parallèle, les groupes de femmes militent en faveur d'améliorations concrètes à leurs conditions de vie qui ont une incidence directe sur la vie des familles, notamment au chapitre des congés de maternité et de la reconnaissance du travail à temps partiel. À la suite d'une vaste consultation à travers tout le Québec, le gouvernement québécois adopte, en 1987, sa première politique familiale. Un an plus tard, il crée le Conseil de la famille.

Les attentes à l'égard du Conseil étaient immenses, en particulier dans les milieux des organismes familiaux. Dès ses débuts, il adopte une perspective très actuelle sur la situation des familles et ses membres portent une attention particulière à la diversité des modèles familiaux. Dans leurs réflexions, ils s'intéressent aussi de près à la

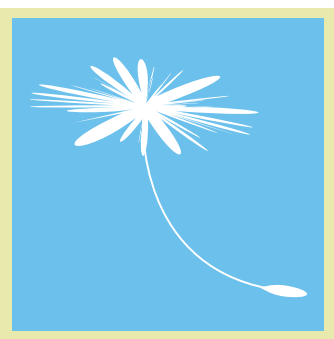
situation des familles les plus vulnérables – des orientations qui ont par la suite été privilégiées par le gouvernement et qui se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui.

Constatant l'impact sur les familles de nombreuses politiques sociales, le Conseil s'engage rapidement dans un grand nombre de dossiers qui touchent notamment aux domaines de la santé et des services sociaux, du logement, des normes du travail, de la fiscalité des familles et de la garde des enfants.

Il saisit aussi l'occasion de l'Année internationale de la famille, célébrée en 1994, pour s'impliquer tout particulièrement dans les débats entourant la fiscalité des familles québécoises. En période de compressions budgétaires, il intervient pour sauvegarder l'aide aux familles et pour maintenir l'universalité des programmes qui leur sont destinés. Il attire aussi l'attention du gouvernement et du public sur des questions qui deviennent d'actualité : le rôle des grands-parents, la paternité, les familles recomposées et celles dont un des membres est handicapé.

Reflet d'une nouvelle priorité accordée aux familles, la loi sur le Conseil est modifiée en juin 1997. Elle élargit le mandat de l'organisme qui devient le **Conseil de la famille et de l'enfance** et se voit confier par le gouvernement la préparation d'un *Rapport annuel sur les besoins des familles et des enfants*. Le nombre de ses membres est augmenté à quinze : ils représentent divers acteurs sociaux, les milieux d'affaires et les syndicats, les organismes communautaires, le monde de la recherche, de l'éducation et le milieu municipal. Dès cette époque, les membres du Conseil commencent à se pencher sur des questions qui aujourd'hui encore sont à l'avant-plan de nos préoccupations, notamment l'avenir démographique du Québec et la conciliation famille-travail.





Diverses, comme
l'exige son mandat,
les activités du Conseil
sont guidées par trois
grandes orientations.

Les activités du Conseil

En tant qu'observateur et analyste de la société, il cherche à anticiper l'évolution de la situation des familles et des enfants et à **développer une vision prospective** susceptible notamment d'aider le gouvernement à orienter ses politiques sociales. C'est ainsi qu'en juin 1999, bien avant que le sujet se retrouve sous les projecteurs de l'actualité, il remettait à la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance un avis intitulé *Famille-travail: deux mondes à concilier* dont les recommandations interpellaient l'ensemble des acteurs sociaux. En novembre 2001, le colloque qu'il a organisé sur le thème *Démographie et famille – les impacts sur la société de demain* réunissait plus de 200 participants venus de tous les coins du Québec: les résultats de leurs délibérations et d'une importante tournée de consultation ont servi de base à l'élaboration d'un avis intitulé *Démographie et famille, Avoir des enfants, un choix à soutenir*, qui est vite devenu une référence dans les débats autour de cette question.

L'ensemble des initiatives du Conseil sur la démographie et la famille est également emblématique de sa volonté

de **susciter et de participer aux débats** de société sur les enjeux et les défis qui concernent les familles. Pour comprendre ce qui est important pour elles et ce qui le deviendra dans l'avenir, il faut interroger les spécialistes, mais aussi et surtout les membres de ces familles, qu'ils soient parents, grands-parents, enfants ou autres. Depuis ses débuts, le Conseil effectue régulièrement des tournées de consultation dans les différentes régions du Québec avec le souci de rencontrer les parents dans leurs milieux, les organismes locaux qui représentent les familles et les enfants, et les intervenants dont l'expertise s'enracine dans la pratique quotidienne et l'observation privilégiée de phénomènes sociaux émergents, discrets ou mieux connus.

Enfin, en établissant des liens avec le monde de la recherche, le Conseil vise à **promouvoir les connaissances** et, avec le concours des organismes communautaires, à **favoriser l'expression publique des besoins des familles**.

Il constitue à cet égard une référence pour tous ceux qui cherchent de l'information sur la famille et sur l'enfance. Son expertise est mise à contribution dans les processus de production et de diffusion de dossiers sur des sujets d'actualité. Ceux et celles qui ne peuvent se rendre directement à son centre de documentation, situé à Québec, peuvent, par le biais de son site Internet, avoir accès à une somme importante de textes et d'ouvrages et à un très grand nombre d'hyperliens pertinents.

L'action du Conseil de la famille et de l'enfance se concentre aujourd'hui dans quatre domaines principaux: le soutien socioéconomique aux familles et la fiscalité, la conciliation famille-travail, les enjeux démographiques et l'adéquation des services aux besoins des familles.



De tout temps, la famille a constitué le lieu premier d'entraide et de solidarité entre les membres de la société. C'est aussi dans le cadre familial que s'inscrivent concrètement la pauvreté et les manifestations de marginalisation et d'exclusion sociale. Outre son intérêt soutenu pour les questions relatives à la fiscalité familiale, le Conseil a toujours plaidé pour le maintien et le développement des programmes d'aide aux familles. Par son travail, il rappelle en outre constamment aux institutions la nécessité de tenir compte de la situation des familles – surtout celle des plus défavorisées d'entre elles – que ce soit à l'heure d'élaborer des programmes de soutien direct ou encore de prendre en compte les impacts potentiellement positifs ou négatifs des divers programmes mis en œuvre par le gouvernement.

Plus de 75 % des femmes québécoises qui ont des enfants de moins de 12 ans sont sur le marché du travail. Comme il l'a clairement énoncé en 1999, le Conseil est d'avis que tous les intervenants doivent unir leurs efforts pour mieux tenir compte des difficultés croissantes des parents – surtout les mères – à concilier au quotidien leurs responsabilités familiales et professionnelles. Dans le contexte plus large de cette responsabilité collective, il porte depuis quelques années une attention particulière au monde du travail et à la façon dont son organisation peut être transformée pour faciliter cette conciliation.

Les conséquences des changements démographiques que connaît le Québec, à l'instar de la plupart des sociétés développées, ont également fait l'objet d'une analyse détaillée par le Conseil. Ce portrait d'ensemble de la situation de l'évolution de la population a abouti en avril 2002 au dépôt d'une série de recommandations visant à

encourager le désir d'enfant chez les jeunes familles québécoises. Basées sur une perspective globale et sur une analyse critique des expériences réalisées ailleurs, elles abordent les politiques familiales, les politiques du travail et le soutien financier de l'État, suggérant aussi une mobilisation de tous les acteurs sociaux, des milieux municipaux, scolaires et universitaires, de la santé et des services sociaux, des entreprises et des syndicats.

Le rôle du Conseil par rapport au gouvernement et aux institutions l'incite aussi à veiller constamment à ce que les services offerts à la population répondent adéquatement aux réalités des familles contemporaines. Cette responsabilité recouvre de très nombreux domaines tels que les relations entre la famille et l'école, les services de santé et les services sociaux, la justice et les administrations municipales. Au fil des ans, le Conseil est ainsi intervenu non seulement lors de débats tels que celui sur l'universalité des programmes destinés aux familles, mais il s'est aussi fait le défenseur d'une approche globale de la lutte contre la pauvreté et d'une prise en compte de la famille et de l'enfance dans la politique scientifique, les prêts étudiants, l'action communautaire, les politiques de l'emploi et les normes du travail.

Enfin, d'autres champs de recherche s'ouvrent aujourd'hui. Personne ne songerait à nier l'impact sur les familles de la disponibilité de ce qu'il convient d'appeler les services de proximité : depuis les services de transport jusqu'aux loisirs, en passant par le logement, l'aménagement urbain ou la culture. Dans l'espoir de mettre en valeur les expériences novatrices et de favoriser l'adoption d'approches qui améliorent la qualité de vie des familles et des enfants, le Conseil considère important de passer ces services en revue, dans une perspective familiale.





Au cœur des débats sur l'avenir du Québec, l'évolution de la situation des familles et des enfants soulève plusieurs défis auxquels le Conseil de la famille et de l'enfance doit aujourd'hui faire face.

Pour les familles et les enfants **de demain**

Dans ses travaux récents, le Conseil s'est penché sur la complexité croissante des effets des politiques sociales sur les situations souvent changeantes des familles et des enfants. Comment s'assurer que ces politiques demeurent actuelles et tiennent compte des transformations rapides de la société, tout autant que de la multiplication des modèles familiaux? Les finances publiques connaissent aussi dans tous les pays développés un resserrement qui force l'État à reconsidérer l'ensemble de ses initiatives dans le domaine social, ce qui touche en fin de compte toutes les familles, notamment sur les plans de la santé et de l'éducation.

Par ailleurs, l'État et certaines de ses agences ne sont pas seuls comme partie prenante dans un développement social qui tient compte des familles: celui-ci implique également de nombreuses institutions et diverses organisations ou instances membres de la société civile, dont certaines n'ont qu'un rapport très accessoire avec les questions familiales. L'intégration de tous les aspects de cette complexité et la mobilisation de tous les acteurs concernés par un développement impliquant les familles

et leur permettant de s'épanouir sont les tâches majeures auxquelles le Conseil s'est engagé.

Les échanges économiques de plus en plus globaux ont un impact sur la vie quotidienne des familles et des enfants d'ici. Le travail peut désormais dépendre d'événements qui se déroulent très loin, ou se voir transformé du fait des technologies de l'information et de conditions qui existent ailleurs. L'éducation, la préparation au travail se trouvent profondément bouleversées par ces changements. Les solutions aux problèmes nouveaux créés par la globalisation des marchés exigent de tous les acteurs qui, tels le Conseil, sont engagés dans un développement social impliquant les familles et axé sur leur intérêt, qu'ils s'adaptent aux changements afin de mieux les comprendre et de les intégrer dans leurs actions.

A l'instar de l'économie, la culture se mondialise au rythme de l'augmentation de la circulation de l'information et des personnes. Source de richesse mais aussi d'exclusion, la rencontre entre les membres de cultures différentes a des effets multiples. Les mouvements de population et l'immigration apportent de nouveaux modèles familiaux, de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements reliés à la famille et à l'éducation des enfants : que peut-on en apprendre ? Quelles leçons tirer des expériences réalisées dans d'autres pays, rendues accessibles par la multiplication des échanges ? Comment partager nos efforts et nos connaissances, et développer de nouvelles solidarités entre des partenaires engagés dans les questions familiales, ici et ailleurs ?

Dans les nombreux domaines où la société est confrontée à des changements sans précédent, le Conseil se doit désormais de jouer un rôle de vigie. De cette façon, il pourra contribuer à préparer une société où les familles et les enfants pourront se développer et s'épanouir.





Publications

du Conseil de la famille et de l'enfance

Avis

Avis sur les services de médiation familiale (1989)

Être jeune et parent...oui, mais... Document préparé en collaboration avec le Conseil permanent de la jeunesse et le Conseil des affaires sociales (1990)

Pour des services de santé et de bien-être adaptés aux familles québécoises (1990)

Réaction au Plan d'action gouvernemental en matière de politique familiale 1989-1991
Famille en tête (1990)

Travailler le dimanche (1990)

Les parents et les normes du travail (1990)

Agir avec familles en habitation (1991)

Le financement des organismes familiaux: une approche partenariale (1991)

Quinze ans et déjà au travail!
Le travail des adolescents: une responsabilité parentale et collective (1992)

Les services de garde au Québec: un équilibre précaire (1993)

La garde des enfants au domicile des parents: choix ou nécessité? L'impact sur les familles de la protection des gardiennes par la loi sur les normes du travail (1993)

Familles et grands-parents: une solidarité renouvelée (1994)

La famille... composée autrement (1994)

Les familles des personnes handicapées (1995)

Avis conjoint sur l'obligation alimentaire entre les grands-parents et leurs petits-enfants (1996)

Choix et soutien... telles sont les exigences des familles québécoises au regard d'une éventuelle politique de la petite enfance (1996)

Famille et travail, deux mondes à concilier (1999)

Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles (2000)

Démographie et famille (2002)

Démographie et famille : avoir des enfants un choix à soutenir: version abrégée (2002)

Démographie et famille : avoir des enfants un choix à soutenir (2002)

Allègement du processus judiciaire en matière familiale : mieux soutenir les parents et les enfants lors des contentieux familiaux (2003)



Mémoires

La solidarité avec les familles du Québec Mémoire à la Commission parlementaire sur le financement des services publics (1993)

La perception des pensions alimentaires (1995)

Impact de certains aspects de la réforme de la sécurité du revenu sur les familles (1997)

La médiation préalable en matière familiale (1997)

Famille et enfance: le ministère et le conseil projets de loi 144 et 145 (1997)

Une fiscalité au service de la famille (1999)

Répondre aux vrais besoins des familles québécoises: mémoire sur le projet de loi n° 140 (Loi sur l'assurance parentale) (2000)

Mémoire à la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux (2000)

Mémoire pour la Consultation nationale sur l'avant-projet de politique de la jeunesse (2000)

Mémoire sur le projet de politique en matière d'action communautaire (2000)

Mémoire sur le projet de politique scientifique (2000)

Prévenir la pauvreté et lutter contre elle dans une vision d'ensemble qui mise sur la famille: mémoire concernant les orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté: ne laisser personne de côté! (2001)

Mémoire sur le projet de loi 143, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives: audiences de la Commission de l'économie et du travail (2002)

Des réformes nécessaires pour le mieux-être des familles: mémoire du Conseil de la famille et de l'enfance sur la révision de la Loi sur les normes du travail (2002)

Un pas de plus pour contrer la pauvreté des familles: Mémoire sur l'Énoncé de politique concernant la stratégie nationale et sur le projet de Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002)

Parfaire un réseau de services de garde... essentiels au bien-être des enfants et des parents Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le développement et le financement des services de garde (2003)

Rapports

Nécessaire paternité...
essentielle parentalité
Rapport de consultation (1993)

Et si on parlait des familles et
des enfants... de leur évolution,
de leurs préoccupations et
de leurs besoins! Le rapport
1999-2000 sur la situation et
les besoins des familles et
des enfants (2000)

Les familles avec adolescents
entre le doute et l'incertitude
Le rapport 2001-2002 sur la
situation et les besoins des
familles et des enfants (2002)

Études et recherches

Le pouvoir et la légitimité
de l'intervention de l'état
auprès des familles:
approche éthique (1990)

État et famille: des politiques
sociales en mutation (1990)

Famille et télévision (1991)

La fiscalité comme mécanisme
d'intervention auprès des
familles: mythes et réalités
(1993)

La paternité: les transformations
sociales et récentes (1993)

Créer des liens familiaux
de convivialité Une réflexion
conjointe sur les familles,
l'immigration et les commu-
nautés culturelles à l'occasion
de l'Année internationale de la
famille Document réalisé avec
le Conseil des communautés
culturelles et de l'immigration
(1995)

L'école et les familles: de son
ouverture à leur implication
(1995)

La détermination et la gestion
des problèmes de conciliation
travail-famille en milieu de travail
Enquête menée conjointement
avec L'Ordre des conseillers
en ressources humaines et en
relations industrielles agréées
du Québec (2001)

Famille - travail, comment
conciliez-vous? Enquête dans
six entreprises (2003)



Autres publications

Si familles m'étaient contées (1990-1998)

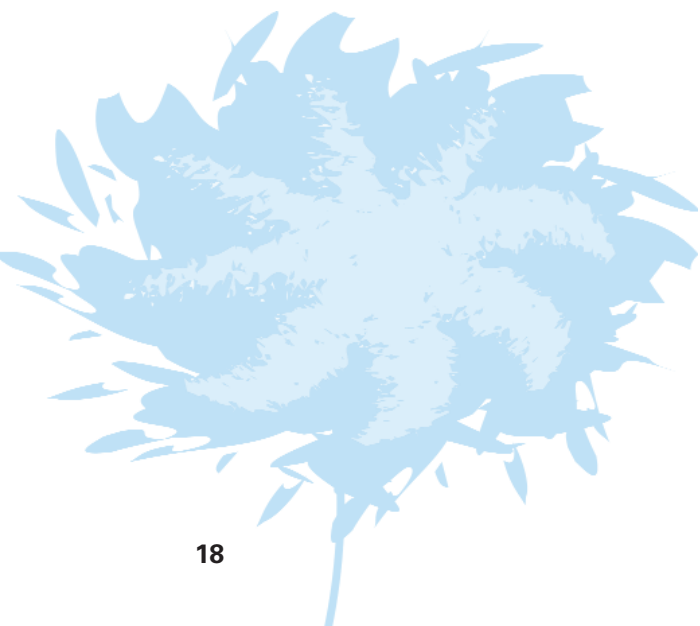
L'art de mieux vivre une recomposition familiale (1995)

Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec Document préparé avec la collaboration du Ministère de la Famille et de l'Enfance et le Bureau de la statistique du Québec (1999)

Les familles et les enfants au Québec Principales statistiques 2^e édition Réalisé en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec et le Ministère de la Famille et de l'enfance (2001)

Démographie et famille Les impacts sur la société de demain Les actes du colloque (2001)

Le Conseil de la famille et de l'enfance publie aussi annuellement un Rapport de gestion et divers documents administratifs et didactiques que l'on retrouve sur son site Internet <http://www.cfe.gouv.qc.ca/index.jsp>





À l'écoute des familles, fort des relations étroites qu'il entretient avec ses partenaires, soucieux de contribuer à l'épanouissement de la collectivité québécoise, le **Conseil de la famille et de l'enfance** travaille à développer une vision de la famille et de l'enfance ouverte sur l'avenir et sur le monde.

*Conseil de la famille
et de l'enfance*

Québec 